

COMMUNE
UBAYE-SERRE-PONÇON



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 janvier 2018

19h30 à La Bréole

Présents : Monique Aubert, Amandine Achard-Royer, Nicole Bouchacourt, Marc Charbonnier, Stéphane Clerjon, Sandrine Engelbert, Pierre-Michel Estrayer, Joël Gallice, Odile Ghelab, Annaïck Goyard, Gaël Guibaud, Guy Kletty, Roger Masse, Gérard Michel, Mickaël Raynaud, René Trérieux, Jean-Michel Tron.

Absents excusés : Barnaud Guy, Martin Olivier, Aillaud Line, Combe Martine.

1 Désignation d'un membre du CM auprès du Conseil Communautaire

Suite à la démission en qualité de conseiller communautaire de Guy Kletty. Il y a lieu de désigner un nouveau représentant. Jean-Lichel Tron est candidat. Cette désignation nécessitant des précisions préfectorale est reportée à la prochaine séance de CM.

2 Agence postale

L'agent chargé des agences postales des 2 villages fait part par écrit de la faible fréquentation les samedis matins. Elle propose la fermeture des agences les samedis et la répartition des horaires à raison d'une ouverture quotidienne des deux agences du lundi au vendredi. Les élus adoptent à l'unanimité les nouveaux horaires. Lautaret 8h15 à 11h30 ; La Bréole 13h15 à 16h30. Les élus sont informés que La Poste met à disposition des tablettes numériques dans les agences.

3) Projet installation salon de coiffure

Manon Fournier, habitante de la commune présente son projet d'installation d'un salon de coiffure dans les locaux de l'ancien Bistrot à La Bréole. La chef d'entreprise prendrait à sa charge les travaux d'aménagement du salon, qui pourrait ouvrir ses portes en mai ou au plus tard juin.

Les élus à l'unanimité émettent un avis favorable à cette nouvelle activité et chargent le Maire de signer le bail commercial.

4) Adhésion à la SCIC EMU

Une Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC) "Centrales Villageoises Énergies Modernes Ubaye", dénommé ÉMU, s'est constituée le 19/12/2017. Cette SCIC s'inscrit dans une démarche collective et participative des collectivités territoriales, des entreprises et propriétaires de toits ainsi que d'habitants qui ne sont pas propriétaires mais qui souhaitent investir dans le développement des énergies renouvelables. Cette SCIC, dont le siège social est fixé en mairie de Barcelonnette et d'une durée de 99 ans, pourra intervenir sur l'ensemble des communes de la Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon pour répondre aux objectifs susvisés.

Compte tenu des enjeux qui répondent à la politique de développement durable de la commune et de l'option d'adhésion prise en séance de Conseil Municipal le 22/08/17, le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer à la SCIC EMU et décide d'apporter, conformément aux statuts, un capital de 10 parts à 50€ soit 500€ et chargent le maire de signer les documents contractuels. Le maire est autorisé à représenter la commune ou de désigner un élu au sein de la SCIC.

5) Projets 2018

Après une année de transition suite à la fusion de communes, peu d'investissements ont vu un début de réalisation. Les investissements à venir feront prochainement l'objet de séance de travail avant élaboration des budgets.

5) Divers

Le maire rend compte de plusieurs évaluations de France Domaines.

La commission communale des impôts Directs est désignée par tirage au sort.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.